



Tournoi Régional du TTi St Laurent Blangy

samedi 14 & dimanche 15
septembre 2013



RÈGLEMENT SPORTIF

- ARTICLE 1** - Tournoi Régional de Tennis de Table, N° homologation : **13 004**
 - Juge-arbitre : François Demarthe (JA3).
 - Le tournoi se déroule les samedi 14 septembre et dimanche 15 septembre 2013 à la salle J. Zay (☎ : 03.21.59.98.31.), rue du 8 mai 1945, à Saint Laurent Blangy (à côté d'Arras), sur 24 tables.
- ARTICLE 2** - Présentation de la licence obligatoire, avec la mention « *certificat médical présenté* ». Si cette mention ne figure pas sur la licence, le joueur doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.
 - Chaque joueur doit être en mesure de prouver sa licenciation par les moyens mis à disposition par la FTTT (par SMS ou application *Smartping*).
 - Toute personne licenciée FTTT ou UFOLEP (*ligue Nord/Pas-de-Calais*) est autorisée à participer au tournoi (pour un joueur affilié FTTT et UFOLEP, seul le classement FTTT est pris en compte).

ARTICLE 3 - Séries organisées samedi 14 septembre :

Série	Désignation	Horaire	Prix
A	Poussins-Benjamins-Minimes	14h00	4€
B	Cadets-Juniors	14h00	4€
C	Coupe Davis (total 3200 points équipe)	15h00	5€x2
D	500 à 799 points (classement 5 à 7)	16h00	5€
E	800 à 1199 points (classement 8 à 11)	16h00	5€
F	Féminines	16h30	3€

- Séries organisées dimanche 15 septembre :

Série	Désignation	Horaire	Prix
G	500 à 999 points (classement 5 à 9)	08h45	5€
H	1000 à 1499 points (classement 10 à 14)	08h45	5€
I	Doubles (total 3400 points équipe)	10h00	5€x2
J	500 à 1699 points (classement 5 à 16)	10h30	5€
K	Handicap	11h30	5€
L	Vétérans	12h30	5€
M	1500 à 20xx (classement 15 à non numéroté)	13h30	5€
N	Open	14h30	5€

- ARTICLE 4** Les séries se jouent par poules éliminatoires de 3 joueurs, avec 2 joueurs qualifiés par poule dans un tableau final à élimination directe (sauf pour les séries Coupe Davis, Handicap et Doubles qui se feront par élimination directe).
 - Pour chacune de ces séries, le nombre de poules sera limité comme suit : **séries A-B-D-E-F-G-H-L : 16 poules (soit 48 joueurs), série C : 16 paires, série I : 32 paires, série K : 96 joueurs maximum.**
 - Pour la série Handicap, le premier joueur qui arrive à 41 points gagne la partie, sans qu'il y ait besoin de 2 points de différence (2 points par tranche de 100 points d'écart au classement sont attribués au joueur le moins bien classé, dans une limite de 20 points par partie).

- ARTICLE 5** - Les engagements, accompagnés des droits d'inscriptions sont à envoyer à : Jean-Pierre Delattre, 30 rue de Chambord 62 223 St Laurent Blangy (chèque libellé à l'ordre de « *Tennis de Table Immercurien* »)

- Dates de clôture des inscriptions au tournoi :
- Par courrier : mercredi 11 septembre 2013,
 - Par téléphone : jeudi 12 septembre 2013,
 - Internet : *forum asso-tti*



ARTICLE 6

- Inscriptions auprès de François DEMARTHE :
- ☎ : 06 09 82 60 41 ✉ : francoisdemarthe@hotmail.fr (mettre en objet « Tournoi du TTI »)

Nombre maximum de séries : chaque joueur a le droit de participer à 3 séries par jour maximum + la Coupe Davis (le samedi) et le Double (le dimanche).

ARTICLE 7

- La tenue sportive (short + maillot) est obligatoire dans l'aire de jeu.
- Il est strictement interdit de fumer dans la salle.
- Le club décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de perte.
- Chaque participant a l'obligation de respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition.
- Le TTI St Laurent Blangy s'offre la possibilité d'engager 5 wild cards pour les joueurs hors ligue.
- Le tirage au sort se déroulera le vendredi 13 septembre à 20h.

ARTICLE 8

- Suivant la réglementation fédérale, les joueurs de la catégorie Poussins et Benjamins ne peuvent participer qu'à la série A.
- Toutes les parties se disputent au meilleur des 5 manches (sauf pour la série Handicap).
- Toutes les séries sont ouvertes aux féminines.
- Deux séries pourront être réunies en cas de participation insuffisante pour les séries concernées, par décision de l'organisateur, en accord avec le juge-arbitre.
- Le joueur gagnant une rencontre sera tenu de ramener la fiche de partie (+ plaquette), le stylo ainsi que la balle de match à la table d'arbitrage.
- Les joueurs perdant seront tenus d'assurer l'arbitrage d'une partie à l'appel du J.A.
- Pendant l'épreuve, tout joueur ne répondant pas au 3^e appel sera déclaré forfait pour la série concernée.
- En cas de contestation, le règlement sportif de la fédération française de tennis de table sera appliqué.
- Le fait de s'engager dans le tournoi du TTI implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Pour tout ce qui a pu y être omis, il sera fait appel au règlement de la FFTT.

ARTICLE 9

DOTATIONS : près de 2000 € en chèques et bons d'achat *Décathlon*.

Les dotations en espèce sont portées à titre indicatif et pourront être revues à la baisse en fonction d'un nombre minimal de participants par tableau. Les séries jeunes seront dotées de bons d'achat.

Série	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e / 4 ^e	Dotation totale	Inscription
Pous-Benj-Minimes	BA 25€	BA 20€	BA 10€	BA 65€	4€
Cadets-Juniors	BA 30€	BA 20€	BA 10€	BA 70€	4€
Coupe Davis	2×40€	2×20€	2×10€	160€	5€×2
500-799pts	50€	30€	15€	110€	5€
800-1199pts	50€	30€	15€	110€	5€
Dames	30€	25€	15€	85€	3€
500-999pts	50€	30€	15€	110€	5€
1000-1499pts	60€	30€	15€	120€	5€
Doubles 3400 points	2×30€	2×15€	2×10€	130€	5€×2
500-1699 points	75€	50€	25€	175€	5€
Handicap	110€	75€	30€	245€	5€
Vétérans	50€	25€	15€	105€	5€
1500-non numéroté	100€	50€	25€	200€	5€
Open	140€	70€	30€	270€	5€